



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 7 juillet 2008 à 20h00 à la salle du conseil située au 505 rue Frontière, à Hemmingford.

Sont présents les conseillers Robert Sanschagrin, David Boyer, Bernard Farrell, Paul Viau et Lucien Bouchard, tous formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Pierre Bergeron. Le siège no. 6 est vacant.

Sont également présents la directrice générale, secrétaire-trésorière Margaret Hess et des résidents.

2008-07-122 EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

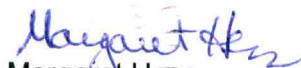
ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Bernard Farrell, APPUYÉ par le conseiller David Boyer et résolu unanimement,

QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postale, c'est-à-dire la population.

COPIE CONFORME


Margaret Hess
Directrice générale et sec.-très.